

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

-----0-----

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AVRIL 2012

L'an deux mille douze, le 12 avril 2012 à 18 heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 60 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle des Fêtes de Labarrère (Gers), sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PEYRECAVE, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS: Bernard GALLARDO, Christian TOUHÉ-RUMEAU, Maurice BOISON, , Claude CLAVERIE, Francis DUPOUY, Guy SAINT-MÉZARD, Michel LABATUT, Mario SPAGNOLI remplacé par son suppléant Bernard CASTAY, Serge MARITAN, Bernard ROZES, Etienne BARRERE, Bernard BOURROUSSE remplacé par son suppléant Raymond SOLANS, Patrick DUBOS, Jean-François SOPÉNA, Jean-Yves GEISSER, Martine LABORDE, Nicolas MELIET, Bernard LEBE, Patrick BATMALE, Daniel BELLOT, Christian DUFFAU, Patricia ESPERON, Guy AUBERT, Carole BALAGUER remplacée par son suppléant Jean CAUBOUÉ, Philippe BOYER, Huguette CARLES, Roland CLAVERIE, Hervé COLLIN, Denis DECLOCHEZ, Edouard DONA, Joël DUBOUCH, Jean-Louis DUBUC, Pierre ESQUERRE, Marie-José GOZE, Michel LAFFARGUE, Dominique LAFONT, Bernard MARSEILLAN, Bernard PIS, Robert POURROUQUET, Pierrette SEGAT,

ABSENTS EXCUSÉS: Xavier FERNANDEZ, Raymonde BARTHE Pierre DULONG, Carine CHAVALLE, Philippe DUFOUR, Henry LUCHET, Jacques MORLAN,

ABSENTS: François BAQUÉ, Marie-Laure BEZIN, Bernard BORDIGNON, Thierry COLAS, Hélène DELPECH, Jean-Marie GILLOT, Fabrice LACOMBE, Wilfried LUSSAGNET, Michel MAZZONETTO, Pierre MOREL, Jacqueline ROBUTTI, Jean-François ROUSSE.

ONT DONNÉ PROCURATION :

SECRÉTAIRE: Philippe BOYER.

OBJET : AVENANT N°1 AU MARCHE « Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'aménagement d'un Office de Tourisme et d'un Espace de Découverte des Paysages »

Monsieur le Président rappelle la délibération du Conseil Communautaire en date du 1er juillet 2011 portant « Réalisation d'un marché pour une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage » qui :

- décide du principe de faire appel à une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage ;
- approuve le cahier des charges ci-annexé ;
- l'autorise à effectuer toutes les démarches, à prendre toutes les mesures pour mener à bien cette opération et à attribuer le marché.

Monsieur le Président expose que suite à la première présentation du Programme répondant à la demande initiale, il a été décidé d'étudier d'autres scénarios de faisabilité du projet.

Ce changement dans la demande nécessite de reprendre des réunions de travail et d'analyser les nouveaux besoins exprimés, de les formaliser et de vérifier l'adéquation au site.

Monsieur le Président explique que l'avis de la Commission d'Appel d'offres n'est pas requis. En effet, bien que le pourcentage d'augmentation du montant total soit supérieur à 5 %, il s'agit d'une procédure adaptée et la Commission d'Appel d'Offres n'a pas participé au choix de l'entreprise attributaire, le passage devant cette commission n'est donc pas imposé.

Cependant, il convient de réaliser un avenant sur lequel le Conseil Communautaire doit statuer (cf. Projet d'avenant ci-annexé).

Monsieur le Président expose que le montant du marché sera porté de 40 395,00 € H.T. à 45 195,00 € H.T.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré ; à l'unanimité,

- Autorise Monsieur le Président à signer l'avenant, sus-visé pour un montant de 4 800,00 € H.T.,
- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien cette opération.

Pour extrait conforme le 13 avril 2012.

Le Président de la Communauté
de Communes de la Ténarèze,
Conseiller Régional,
Maire de Blaziert,

Jean-Claude PEYRECAVE